BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 5

01 – AIN

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOURG-EN-BRESSE

Ventes et cessions

898 500 525 RCS Bourg-en-Bresse.
LAMPERTICO.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 252500.00 EUR.
Adresse : 354, Route DE BEARD, 01460 Beard-Geovreissiat.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEARD GEOVREISSIAT du 2 novembre 2026, La Société LAMPERTICO HOLDING, Société par actions simplifiée, au capital de 5 000 euros, dont le siège social est situé 354 ROUTE DE BEARD, 01460 BEARD GEOVREISSIAT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 537 417 719 RCS BOURG EN BRESSE, et la Société LAMPERTICO, Société par actions simplifiée, au capital de 252 500 euros, dont le siège social est situé 354 ROUTE DE BEARD, 01460 BEARD GEOVREISSIAT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 898 500 525 RCS BOURG EN BRESSE, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la Société LAMPERTICO HOLDING par la Société LAMPERTICO. La Société LAMPERTICO HOLDING ferait apport à la Société LAMPERTICO de la totalité de son actif, soit 400 322 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 82 209 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 318 113 euros. La Société LAMPERTICO détenant la totalité des 500 actions composant le capital social de la Société LAMPERTICO HOLDING, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, et en l'absence d'attribution d'actions émises par la Société absorbante, aucun rapport d'échange n'a été déterminé. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2026, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la Société LAMPERTICO HOLDING depuis le 1er janvier 2026 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la Société LAMPERTICO. La fusion sera réalisée le 31 décembre 2026 sous réserve de son approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société LAMPERTICO. La Société LAMPERTICO HOLDING sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE au nom des deux Sociétés le 12 novembre 2026 pour être annexé au Registre du Commerce et des Sociétés. Les créanciers de la Société absorbante, ainsi que ceux de la Société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-15 et R. 236-11 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le tribunal de commerce ou le tribunal des activités économiques compétent..